

Mesures et précautions essentielles pour le Masseur- Kinésithérapeute auprès des patients : rappel

Validée par le Collège le 16 avril 2020

A domicile

- Privilégier le télésoin et limiter les déplacements à domicile pour les patients les plus fragiles ou à risque, notamment respiratoire ou fonctionnel.
- Considérer que tout patient est potentiellement infecté, et donc contagieux. Se considérer soi-même comme potentiellement infecté, et donc contagieux.
- Organiser sa tournée de façon à visiter les patients asymptomatiques en premier, puis les patients suspects de COVID-19, et enfin les patients infectés en dernier.
- Respecter les précautions obligatoires, et privilégier les techniques de rééducation actives ou auto-passives pour éviter les contacts corporels avec les patients.
- Éviter tout exercice actif durant la phase de fièvre et de symptômes aigus pour les patients infectés (test positif) ou suspects de COVID-19.
- Assurer un suivi et rester joignable pour les patients et leur entourage.

Quelles règles d'hygiène pour le kinésithérapeute ?

Au cabinet

- Porter une blouse (ou une tenue réservée aux soins) et un masque (chirurgical ou FFP2 pour la prise en charge des patients Covid+ ou dans le cadre des soins de kinésithérapie respiratoire). Le port d'une surblouse, de gants, d'une charlotte, de surchaussures, de surlunettes et/ou d'une visière est recommandée en cas de prise en charge de patient COVID+.
- Respecter les gestes barrières en toutes circonstances
- Désinfecter et attendre 20 minutes après le soin avant de pouvoir prendre en charge un nouveau patient dans le cadre de la prise en charge d'un patient qui aurait pratiqué une activité physique pendant le soin ou qui aurait bénéficié d'une réhabilitation respiratoire.
- Ne pas utiliser de moyen de ventilation ou de climatisation centralisée.
- Aérer largement et régulièrement la pièce de soin.
- Limiter l'accès au plateau technique à un patient à la fois.
- Désinfecter entre chaque patient la table ou le plan de travail sur lequel s'allonge ou s'assied le patient, ainsi que tous les outils utilisés par le patient ou ayant été en contact direct ou indirect avec lui (petit matériel de rééducation, espalier, table de rééducation...) avec un produit désinfectant virucide.